



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHANCELADE

Nombre de membres du conseil	
En exercice	25
Présents	16
Votants	24
Pouvoirs	8

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf octobre, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de Chancelade se sont réunis dans la salle B de l'Espace Culturel, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-trois octobre deux mille vingt-quatre par Monsieur le Maire, conformément aux dispositions des articles L.2121-10 et 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### **PRÉSENTS :**

M. SERRE, Mme RENAUD, M. RIVOT, M. COUDASSOT-BERDUCOU, M. KUYE, Mme MOULHARAT, M. ANDRÉ J., Mme LAUQUÈRE, M. ANDRÉ É., Mme TOULLIER, M. LAPEYRONNIE, M. THOUVENIN de VILLARET, M. CHAUMOND, M. GADY, M. PUGNET, Mme SALINIER.

### **ABSENT :**

Mme DAUDOU-ESPOSITO.

**POUVOIRS :** M. LAGOUTTE (pouvoir à Mme RENAUD), Mme FAURE (pouvoir à M. KUYE), Mme VANDENBERGHE (pouvoir à Mme TOULLIER), M. MARCHIVE (pouvoir à M. LAPEYRONNIE), CUCCURU-RIVOT (pouvoir à M. RIVOT), Mme CASADO-BARBA (pouvoir à M. GADY), Mme CALEIX (pouvoir à Mme SALINIER), M. DUPEYRAT (pouvoir à M. PUGNET).

Monsieur Fabrice PUGNET est élu secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

### **Fixation des tarifs dans le cadre de l'organisation du « Salon du Champignon » 2024**

Rapporteure : Madame Maryline RENAUD

Les 5 et 6 novembre 2022, la commune de Chancelade, aux portes de Périgueux, a organisé le premier salon du champignon du département.

En partenariat avec la Société Mycologique du Périgord, et notamment de M. Guillaume EYSSARTIER, docteur en mycologie au Muséum d'histoire naturelle à Paris, la première édition a été un véritable succès avec plus de 2 500 visiteurs.

Expositions, présentations d'artisanats et d'auteurs, conférences, dégustations, cours de cuisine avec des chefs de la Dordogne, sorties pédagogiques en forêt, participation d'acteurs locaux, des écoles de la région et des classes BPS GPN du lycée agricole de Périgueux, la commune de Chancelade propose pour cette seconde édition un rendez-vous non plus sur deux, mais sur trois jours, les 8, 9 et 10 novembre 2024.

En effet cet évènement à la fois ludique, éducatif et gustatif au cœur du village sera ouvert cette fois, dès le vendredi, aux écoles maternelle et élémentaire de la commune.

Comme en 2022, de nombreux médias ont déjà répondu présents et seront à nos côtés comme M6 et France 3, France Info, France Bleu ainsi que la presse écrite.

Dans le cadre de ce salon, il convient de fixer les tarifs suivants :

- 50€ pour les exposants présents sur le week-end ayant besoin de plus d'une table,
- 30€ pour les exposants présents sur le week-end ayant besoin d'une seule table,
- 10€ pour la participation aux ateliers cuisine,
- 3€ pour la participation aux ateliers pédagogiques (découverte de la forêt, etc.),
- 7€ pour le repas type buffet pour les exposants.

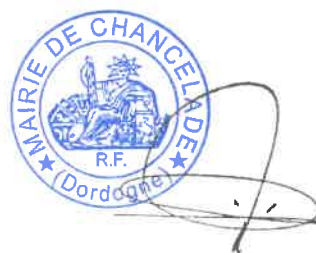
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les tarifs tels que présentés supra pour le « Salon du Champignon » 2024 ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous documents administratifs ou financiers nécessaires.

Fait et délibéré à CHANCELADE, le 29 octobre 2024.  
POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS.

**Certifié exécutoire compte-tenu :**

- De la transmission en Préfecture le
- De la publication le



**Pascal SERRE**  
Maire